

## Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

### Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 20 mai 2025 au 18 juin 2025

### Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire	<u>S.I. Florabelle A S.A</u>		
Demandeur	<u>S.I. Florabelle A S.A, pour adresse Atelier zéro2 SA, Av. du Théâtre 14, 1005 Lausanne</u>		
Adresse	<u>Chemin de Somais 15</u>	Parcelle N°	<u>919</u>
Type de demande	<input checked="" type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input checked="" type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé	<input type="checkbox"/> Oui → N°	(voir plan de classement des arbres)	
	<input checked="" type="checkbox"/> Non		
Essence(s)	<u>Erable</u>		
Diamètre(s) du tronc	<u>33cm</u>	Hauteur(s) :	<u>env. 6m</u>
Etat sanitaire	<u>moyen, pérennité faible vu la dégradation partielle du collet</u>		
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<p>impératif de construction : construction d'un ouvrage de protection contre les inondations en faveur des parcelles 919, 920 et 922 photographies, diagnostic phytosanitaire et étude d'impact : voir rapport Arboristes-conseils sarl annexé dans document 'rapport de synthèse' du 15.01.25 établi par Atelier zéro2</p>		

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

### Propriétaire

Prénom S.I. Florabelle A S.A Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse pour adresse Atelier zéro2 SA, Av. du Théâtre 14, 1005 Lausanne  
 Téléphone 021 624 85 16  
 Adresse e-mail mail@zero2.ch

### Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Patrice Nom Galland  
 Adresse Régie Galland & Cie, pour adresse Atelier zéro2, Av. du Théâtre 14, 1005 Lausanne  
 Téléphone 021 624 85 16  
 Adresse e-mail mail@zero2.ch

### Entreprise mandatée par les travaux

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage*

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
 Société \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Adresse e-mail \_\_\_\_\_

### Compensation prévue

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage*

Nombre d'arbre(s) 1  
 Essence(s) Quercus petraea 'Columnare Select, tige 18/20  
*Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet*  
 Emplacement prévu voir rapport de synthèse du 15.01.25

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation  
**Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement**

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Lausanne 1/5/25

Signature

